



LA GORDON BENNETT :
tallard capitale mondiale
des ballons à gaz

bilan culturel et sportif

LES NOUVEAUX SERVICES DU CCAS
par Mmes ROBERT et SIMONELLI



édito

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Le temps de la rentrée est venu, et avec lui l'image de nos petits écoliers reprenant le chemin de l'école.... La lumière qui devient plus rasante sur les vergers, les feuilles de platanes jaunies Sentiment partagé entre la nostalgie de ces vacances déjà finies et le plaisir de retrouver les copains de classes. Cette rentrée sonne également la reprise des activités associatives sur la commune, elle est aussi l'occasion pour l'équipe municipale de faire le bilan de la saison estivale.

Une saison qui a tenu ses promesses, avec des animations qui nous ont fait oublier les caprices de l'été. Un festival Altitude 625 plein d'émotion et de belles rencontres, des soirées avec le Festival de Chaillo qui nous ont fait vibrer avec des interprètes virtuoses passant du Jazz à Beethoven, des soirées dansantes, des marchés nocturnes et un spectacle historique alliant son et lumières et histoire locale.... Ce fut un bel été à Tallard, et le public ne s'y est pas trompé en venant nombreux aux différentes animations proposées. Un grand merci à l'ensemble des associations qui, avec le soutien de la collectivité, animent avec passion notre commune.

L'été s'est terminé en apothéose avec ce spectacle grandiose auquel nous avons pu assister autour de la Gordon Bennett, course prestigieuse de ballons à gaz, dont le départ de nuit restera dans les mémoires de tous les tallardiens présents.

La rentrée c'est aussi l'époque des bonnes résolutions. A ce sujet, le nouveau découpage intercommunal va continuer d'occuper toute notre attention et notre énergie, afin de proposer à la population le meilleur choix pour les années à venir : Demain se décide aujourd'hui, et nous avons besoin de votre adhésion pour que ce projet ambitieux porte ses fruits.

Coté travaux, de nombreuses opérations, notamment d'aménagement et de sécurisation, se sont achevées durant cet été, je pense notamment aux travaux de construction du trottoir entre le Centre Médical La Durance et La Chrysalide, à l'aménagement du carrefour dit du Pigeonnier, ou encore à la livraison du tout nouveau terrain multisports.

Ces opérations tout juste achevées, laissent naturellement la place à de nouveaux projets qui se veulent dans la continuité du travail accompli jusque là par l'équipe municipale, pour l'amélioration de notre cadre de vie commun.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée, et plus particulièrement à nos jeunes qui ont retrouvé le chemin de l'école, du collège ou du lycée, et avec lui le temps des camarades et des études.

Bonne lecture et bonne rentrée !!!!

Jean-Michel Arnaud

Jean-Michel ARNAUD
Maire de Tallard

un point sur les travaux



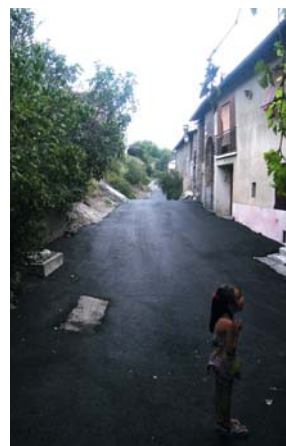
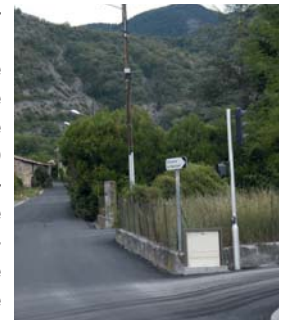
City Stade : opérationnel depuis la fin du mois de juillet, ce terrain multisports vient compléter l'offre de la commune en matière d'équipement sportif et ludique. Implanté au

cœur du complexe sportif communal, en proximité du collège, il permet déjà aux nombreux tallardiens qui l'utilisent, de pratiquer leurs activités sportives dans un environnement sécurisé et en plein air !! Sur le plan esthétique, cette nouvelle aire de jeu a été pensée pour s'intégrer au mieux dans son environnement immédiat. Coût des travaux : 96 000 euros TTC.

Dans la continuité de cette opération, les travaux de rénovation des deux courts de tennis devraient débiter avant la fin de l'année 2011.

Carrefour à feux : destiné à sécuriser le secteur de La Durance – Chemin du Pigeonnier, ce carrefour est opérationnel depuis le début du mois de septembre. Cet aménagement doit permettre de répondre au développement de l'urbanisation dans le quartier, en sécurisant au mieux les piétons et automobilistes.

Rappelons en effet que le Centre médical La Durance a déposé un permis de construire du futur EPHAD qui viendra bientôt compléter et renforcer le pôle médico-social de la commune, et notamment l'offre de services en direction de nos aînés.



Travaux de voirie :

comme chaque année, dans le cadre du programme de voirie communale, des travaux d'entretien et de modernisation ont été réalisés, notamment en centre village, avec la réfection des enrobés de la rue de la Chapelle et de la rue du Donjon. Dans le cadre de ces travaux, un tronçon du chemin de la Haute Vendée a été entièrement refait.

Nous souhaitons la bienvenue à Nicolas PAREDES, nouveau responsable des services techniques, qui remplace Yves CAIRETY lequel goûte à une retraite bien méritée après 22 ans au service de la commune et des Tallardiens.

Recruté au sein de la collectivité depuis le mois de juillet 2011, M. PAREDES est titulaire d'un BAC STI Génie civil et d'un BTS Travaux publics. Après une expérience professionnelle acquise au sein d'une entreprise de travaux publics locale, il a fait le choix de mettre son savoir faire au service de notre commune. Bienvenue à lui



Journal municipal
d'information

Directeur de la publication :
Jean-Michel Arnaud

Rédaction : Service
communication de la mairie

Crédits photos :
Elus et services municipaux,
M. Freudreich.

Dépôt légal : juin 2003

Conception :
Païta Communication

Impression :

Louis-Jean Imprimeur,

certifié PEFC 10-31-1769 et

FSC SGS-COC-007165.

Tirage : 1000 ex

SOMMAIRE

- Un point sur les travaux et réalisations **2/3**
- Zoom sur ... La Gordon Bennett **3**
- Que s'est-il passé ce trimestre ? **4/5**
- Le dossier du trimestre **6**
- Un peu d'histoire
Les rendez-vous du trimestre
Bien vivre ensemble **7**
- Parole donnée à...
État civil
Dernière minutes... **8**

Des nouvelles de la Zone d'Activités Economiques de Tallard...

Lors d'un précédent numéro nous évoquions avec vous ce dossier phare pour le développement économique de l'ensemble de notre territoire. A cette occasion, nous vous rappelions qu'après de nombreuses années d'études techniques préalables, l'année 2010 avait été l'occasion pour le SIVU de l'Aéropole Gap-Tallard, de sécuriser l'aspect administratif du dossier, avec la validation par les services de la Délégation Générale des Infrastructures de Transport et de la Mer, du principe de création d'un aménagement routier sur la RN 85 à l'intersection avec le RD 119.

Dans le cadre du suivi de ce dossier, nous vous informons qu'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire a été proposée par l'Etat à la signature du SIVU, pour la création du futur giratoire qui desservira la zone d'activités, et permettra de supprimer le carrefour du petit collet, lieu de nombreux accidents de la route.



1. la branche Nord desservant la RN 85 en direction de Gap,
2. La branche Nord-Ouest desservant la future zone d'activités Nord (La Pouvilla, les Blaches) et rejoignant la voie d'accès à Neffes, actuellement desservie par le carrefour RD 46/RN 85,
3. La branche Ouest desservant la RD 119, en direction de Fouillouse
4. La branche Sud desservant la RN 85 en direction de Marseille,
5. La branche Est desservant la partie Nord Est de la future zone d'activités et rejoignant la RD 46 direction Tallard

De même, sur le plan financier, les choses sont également sécurisées puisque dès le mois d'Octobre 2011, dans le cadre du Programme de Modernisation des Itinéraires Routiers, une convention financière devrait être définitivement entérinée par les assemblées délibérantes des différents cofinanceurs (Etat, Région, Département, et SIVU). La signature de cette convention devrait intervenir formellement dès le mois de novembre.

Concernant le permis d'aménager, son instruction par les nombreux services de l'Etat compétents sur le dossier, se poursuit normalement, et la procédure doit s'achever dans les tous prochains jours.

Enfin, l'ensemble des procédures de consultation des entreprises est sur le point de s'achever. Le prestataire chargé de réaliser les fouilles archéologiques préventives prescrites sur le site, sera retenu dans les prochains jours, pour un début des travaux prévu au début du mois d'octobre. Pour ce qui concerne les travaux d'aménagement (giratoire - Rétablissement RD46 et voie communale des Blâches - voiries internes de la zone) la date limite de remise des offres par les entreprises était fixée au mercredi 7 septembre. A partir du 14 septembre, le SIVU et le cabinet qui s'est vu confier la maîtrise d'œuvre de l'opération, procédera à l'ouverture des plis ainsi qu'à l'analyse technique des différentes propositions. Sauf infructuosité, les 3 lots prévus au marché devraient être attribués rapidement, pour un début des travaux avant la fin de l'année.

Rendez vous dans un prochain numéro pour le commencement des travaux !



La Gordon Bennett : 6^e victoire pour les Français Sébastien Rolland et Vincent Leys !!!!!

Du 9 au 11 septembre, Tallard a accueilli la plus prestigieuse course aéronautique au monde : la Gordon BENNETT. Cette course de « ballons » créée par Gordon Bennett, aventurier et magnat de la presse américaine a rencontré un important succès auprès du public dès son lancement dans les jardins des Tuileries durant l'été 1906, avec plus de 100 000 spectateurs présents pour l'occasion.

Plus d'un siècle plus tard, la victoire en 2009 des français Vincent Leys et Sébastien Rolland lors de la 53^{ème} édition, a offert à la France le privilège d'organiser la 55^{ème} Coupe Gordon Bennett. Les Hautes-Alpes et plus particulièrement le site de Gap-Tallard ont logiquement été choisis pour cette organisation, grâce aux atouts naturels de ce site unique au monde, et au soutien du Conseil Général des Hautes-Alpes pour accueillir cet événement. Et le public est venu en nombre assister à ce décollage de nuit et participer à la fête de l'air organisée toute la journée avec plus de 8.000 personnes présentes sur la seule journée du samedi !!!!! Félicitation aux organisateurs et à leur bénévoles pour la gestion d'un tel événement.

Un peu de technique... Un ballon est fait d'une enveloppe gonflée d'un gaz plus léger que l'air (hélium ou hydrogène). Accrochée à celle-ci, une nacelle de 1m3 accueille deux pilotes, des instruments, de la nourriture et du lest constitué par des sacs de sable.

Pour monter, il faut jeter du lest, pour descendre libérer du gaz, mais les quantités étant figées, on doit gérer ses réserves !

Les ballons sont soumis à la seule force du vent. En variant leur altitude, les pilotes doivent choisir les meilleurs courants pour voler le plus loin possible.

Comme la course peut durer plusieurs jours et plusieurs nuits, on ne peut connaître la destination finale de chaque ballon. La règle est simple : tous les équipages partent du même point au même moment, celui qui atterrit le plus loin a gagné (distance mesurée en ligne droite) ! Pas de moteur, juste le vent pour avancer, traverser frontières, mers et montagnes. La seule possibilité pour changer de trajectoire ou de vitesse est de monter ou descendre en trouvant les bons courants.

A la manière des grandes régates à la voile, cette course aéronautique aura attiré de nombreux internautes venus du monde entier sur le site www.gordonbennett2011.org. Les conditions météorologiques n'auront pas permis de battre des records de distance et de temps en vol, obligeant les concurrents à atterrir aux portes de la république tchèque. Le principal reste une édition sans incident.... Et une belle victoire française !!!!!

L'organisation de tels événements participe à la construction d'une identité forte et singulière. La Gordon Bennett en particulier y rajoute une dimension nouvelle, celle d'une pratique aéronautique verte et non polluante.

Cet événement confirme, si besoin était, que les Hautes-Alpes, au travers du site de Gap-Tallard, sont sans conteste la référence mondiale des sports aériens !

■ Les champions sportifs de La Chrysalide



C'est dans la salle du conseil de la mairie de Tallard que les 11 champions sportifs de la Chrysalide ont été félicités par le maire et l'équipe municipale, pour leurs résultats sportifs. Parmi les médaillés des derniers championnats du Monde et de France en ski alpin et ski nordique 2010/2011, nous retiendrons un palmarès impressionnant :

8 médailles d'or, 8 médailles d'argent, et 1 médaille de bronze.

Les champions sont: Carbou Caroline, Briand Marie-Soleil, Sammarcelli Nadia, Gilles Stéphane, Quadah Christopher, Romeuf Olivier, Privat Cedric, ainsi que Douchain Delphine, Clerc Aurélien, Malfatto Emmanuel et Faure Laurent. L'ensemble du Conseil municipal tient une nouvelle fois à les féliciter au nom de tout les Tallardiens pour leurs résultats, mais également pour leur formidable esprit de compétiteurs, qu'ils cultivent autour de vraies valeurs comme l'esprit d'équipe et la solidarité ! Cette solidarité, ils ont tenu à l'illustrer en se regroupant pour scander un formidable "Un pour tous, Tous pour un" sous les applaudissements de l'assemblée présente.

■ Création de la Confrérie des Vignerons des Hautes-Alpes



Une bonne centaine de personnes s'étaient réunies dans la cour du Château de Tallard pour assister à la fondation de la Confrérie des Vignerons des Hautes-Alpes. Moments chaleureux partagés avec l'ensemble des vignerons des Hautes-Alpes, y compris quelques amateurs passionnés travaillant du côté d'Orpierre et Trescléoux, ainsi qu'à Chorges.

Yann de Agostini, grand maître de cette confrérie portant fièrement chapeau de feutre noir et tablier bordeaux, nous a rappelés lors de son discours introductif, l'objectif de cette confrérie :

"Faire apprécier et reconnaître ce qui fait l'originalité et la qualité des vins des Hautes-Alpes ; entretenir et développer entre les membres de l'association, l'amitié, l'entraide, la générosité, le désintéressement. Le Maire Jean-Michel ARNAUD a félicité cette initiative et rappelé qu'en sa qualité de personnage public, il se devait d'être l'ambassadeur des productions locales de notre département.

■ Les Aînés ruraux ont choisi Tallard...

Ce jeudi 30 juin 2011, les clubs des Aînés de 11 communes du département ont mobilisé plus de 150 personnes pour partager, à Tallard, un moment d'amitié durant une journée bien remplie, sous le soleil généreux.

Après s'être donné rendez-vous dans la salle polyvalente de Tallard, nos aînés avaient le choix entre une visite du Château ou une ballade dans les jardins.... C'est finalement le château qui a fut plébiscité ; l'occasion pour une majorité des visiteurs, de découvrir l'histoire du monument et notre patrimoine.

De retour à la salle polyvalente, le Maire Jean-Michel ARNAUD les accueillait chaleureusement, remerciant les organisateurs pour les sorties qu'ils proposent régulièrement sur notre département, car « notre patrimoine mérite qu'on s'y attarde au même titre que celui de nos voisins ». Après avoir partagé le verre de l'amitié offert par la commune, chacun a regagné les différents restaurants des communes partenaires de cette journée pour un repas convivial.

■ Inquisito: le dénouement de La Série se jouera dans les caves du Château...



Ce mercredi 6 juillet, la presse était conviée sur le site du tournage, afin de rencontrer S. Gueniche, directeur de production, et visiter les lieux de tournage.

S. Gueniche est un homme de parole et d'engagement. Il a souhaité, avec la production, tourner en France, dans de vrais décors, afin, dit-il, de "raconter une histoire à travers la pierre". Cette authenticité à un prix, un surcoût d'environ 30%, sur un budget total estimé à 10 millions d'euros. Un long métrage classique coûte environ 7 millions d'euros. Ce choix, il ne le regrette pas, au contraire, il se plaît de l'accueil qui lui est réservé dans les campagnes de Provence, où les paysans lui ouvrent leurs champs pour y installer son équipe.

Si la production ne reçoit pas le soutien financier de la Région, le projet a pu compter sur un soutien sans faille des communes. Jean-Michel Arnaud rappelle au passage qu'à ce titre, la commune de Tallard a mis à disposition le Château pour les besoins du tournage, comme il le fait pour les besoins d'autres structures locales.

Orpierre, Tallard, Avignon, Noyer /Jabron ou encore les gorges de la Méouge, où pas moins de 100 figurants étaient réunis pour tourner les scènes prévues. «Il peut arriver que nous ayons jusqu'à 150 figurants, ce qui fait une bonne tablée, à la quelle il faut y rajouter quelques 80 techniciens, du cadreur à la couturière, du preneur de son au menuisier, en passant par le régisseur et le dresseur de rats !!!!!"

On apprendra par la suite que le dénouement de cette saga médiévale se jouera dans les caves du Château de Tallard. A ne rater sous aucun prétexte à partir du mois de juin prochain.

De nombreux figurants tallardiens seront à l'affiche, dont Nicolas Félicien et Christophe Breton, venus au casting pour accompagner leur famille... c'est eux qui ont été retenus, pour un rôle parfait de soldat !!!!

■ Concours du petit patrimoine : Les enfants de l'école Ste Agnès félicités



Les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Sainte Agnès ont été reçus en Mairie, pour un goûter en l'honneur de leur seconde place au concours du Petit Patrimoine, sur le thème du patrimoine caché.

Le Maire a félicité et remercié les élèves pour leur travail, soulignant que ce patrimoine qu'ils ont étudié est avant tout le leur.

Leur travail sur le patrimoine caché de la commune les a amenés à choisir l'eau comme thème de leur recherche. Ainsi, les pierres d'évier, le Renaudia, la Durance et le puits caché n'ont aujourd'hui plus aucun secret pour eux.

Jean-Michel ARNAUD a souhaité souligner, cette démarche citoyenne d'appropriation par des enfants de leur patrimoine local, et a également félicité Aurélie JERUSEL, guide de pays à la Mairie de Tallard qui a encadré les enfants dans leurs recherches.

■ Ecritures du Corps

C'est dans la salle des gardes du Château de Tallard que s'est tenu mercredi 12 juillet le vernissage d'une exposition artistique regroupant trois artistes ayant en commun une certaine expression du corps. Des corps suggérés aux travers des compositions de Lucile TRAVERS, des corps qui s'échappent des tableaux d'Angela EVERS, et des corps déambulant en fil de fer enchevêtrés pour les sculptures de Claudine MEYER, la « régionale de l'étape » puisque résident dans le Champsaur. Une belle homogénéité dans cette exposition, que l'on doit au travail passionné de Gérald LUCAS et Philippe CHAVANNE responsables de l'ARTOTHEQUE, qui s'efforcent de mettre en lumière des artistes, souvent locaux, au travers d'expositions ou de locations d'œuvres d'art.





Un été festif :

Festival altitude 625, Festival de Chaillol, Soirées Médiévales, Son et Lumières...

L'été est arrivé en mai, puis reparti le 13 juillet, nous privant du feu d'artifice...qui sera finalement tiré à l'occasion de la fête du village.

Mais les animations produites par la commune et les nombreuses associations partenaires nous ont fait oublier ce début difficile. Le Festival Altitude 625 nous a fait vibrer durant 3 soirées réunissant un public venu nombreux pour communier avec des artistes ayant tous en commun un sens profond de la proximité, et une vraie sincérité. Le vendredi 22 juillet, Marie Guerraz a ouvert le bal avec un spectacle alliant intimité et énergie, chauffant la place pour Christian Sbrocca, accompagné de son fan club On The Fly depuis le Canada, et de la chorale du bois de St Jean et ses 35 choristes. Là encore, la soirée fut pleine de surprise et d'émotions que le public a pu partager avec l'artiste. C'est enfin Julie Rousseau qui a clôturé cette 3^{ème} édition du festival, une fois encore

placé sous le signe de l'émotion et de la bonne humeur !!!!

Dans la foulée, il ne fallait pour rien au monde rater le concert de Jazz programmé dans le cadre du Festival de Chaillol le lundi 25 juillet avec Manuel Rocheman au piano accompagné de ses sidemen : le contrebassiste Mathias Allamane et le batteur Matthieu Chazarenc. Un pur moment de grâce dans la salle des Chevaliers, évoquant pour l'occasion l'ambiance d'un club de jazz parisien, l'espace en plus !!!! Les deux autres dates programmées avec le Festival de Chaillol étaient également superbes avec l'intégrale des sonates de Beethoven pour violon et piano par J. Deudegard et L. Wagschal, et le duo improbable des improvisateurs F. Rossé et M. Etxekopar dans ce qu'il convient d'appeler la performance musicale Transhumantzia

Les différentes soirées médiévales ont également remporté, comme à l'habitude, un large succès auprès d'un public

toujours très nombreux, découvrant chaque année de nouvelles animations permettant au Château de reprendre vie le temps d'une soirée. Les marchés nocturnes n'ont pas été en reste cet été, avec des exposants et artisans toujours nombreux, une forte fréquentation chaque. La commune tient à remercier l'ensemble des commerçants pour avoir joué le jeu en proposant des animations durant ces soirées.

Enfin le spectacle proposé par l'association Son et Lumière sur l'esplanade du Château nous offrait un voyage dans le temps, racontant l'histoire et la vicomté de Tallard de l'occupation romaine à nos jours. Un bel hommage à Henriette Rambaud, fondatrice de l'association et des spectacles historiques sur Tallard depuis plus de 20 ans et qui nous a quitté en début d'année. Jean-Michel ARNAUD lui rendra un émouvant hommage et rebaptisera en son nom l'esplanade du Château qui a servi de décor à ses spectacles.



Retour sur la journée du 13 juillet...

En ce début d'après midi du 13 juillet, un orage de grêle aussi soudain que violent s'est abattu sur la commune, causant d'importants dégâts matériels, notamment sur les exploitations agricoles, et obligeant notamment à déprogrammer le feu d'artifice, qui sera finalement tiré le 24 septembre à 22h pour la fête du village. Dès le lendemain, sur initiative de Jean-Michel ARNAUD, une délégation composée d'élus, des autorités compétentes, et de professionnels, visitait quelques exploitations parmi les plus touchées. Poires couvertes de trous, grappes de raisins dévastées et déjà attaquées par la pourriture, pommes explosées sous l'impact des grêlons gros comme des glaçons d'apéritif, filets déchirés, poteaux cassés, maraichage dévasté... les dégâts sont considérables !

Près de 24 heures après l'orage, les filets qui gisent au sol renferment encore des centaines de kilos de glace ! Dans les jours qui suivirent, le maire adressa à Mme la préfète des Hautes-Alpes, une demande de reconnaissance de calamité agricole.

Déjà lourdement impactée par une conjoncture économique défavorable, c'est une nouvelle épreuve imposée à notre filière agricole. Nous tenons à adresser à l'ensemble de ces professionnels qui sont des acteurs essentiels de nos politiques d'aménagement et de revitalisation de nos territoires, ainsi qu'aux nombreux particuliers qui ont été impacté par cet événement climatique, un message de soutien et de solidarité.



Une nouvelle saison pour les clubs sportifs Tallardiens

Après une belle saison l'an passé, avec 3 nouveaux clubs arrivés dans notre commune et profitant des nouvelles infrastructures sportives du collège, il est temps de dresser un rapide bilan de la saison passée, et des objectifs fixés pour cette année.

Le club de basket 2ASB a effectué une très belle saison l'an passé en terminant 1^{er} de son championnat, ce qui lui permet d'évoluer cette année en 3^e niveau régional. La fusion avec le club de La Saulce va permettre la formation d'une 2^e équipe séniors, et d'atteindre près de 90 licenciés soit le 3^e club du département en terme de nombre de licenciés après Gap et Briançon. L'objectif avec la fusion des 2 clubs est de pouvoir faire la jonction entre les « petits » et les grands, à savoir créer des niveaux minimes et cadets.

Entraînements :

Le dimanche matin à La Saulce un créneau a été créé pour le basket loisir soit hors compétition.

Mardi à Tallard :

18h 19h30 benjamins et minimes (11-14 ans)

19h30-21h30 séniors

Mercredi à La Saulce :

14h-15h mini poussins 5-8 ans

15h17h poussins 9-11 ans

Jeudi à Tallard :

18h 19h30 benjamins et minimes (11-14 ans)

19h30-21h30 séniors.

Les matchs se déroulent le samedi après-midi à la Saulce pour les jeunes

Le samedi soir l'équipe sénior 2 à Tallard

Le dimanche après-midi à 15h à la Saulce l'équipe sénior 1.

Retrouvez toute l'info sur : www.2asb.fr

Escalade : Le club d'escalade "Le Grigri", créé en janvier 2010 à TALLARD à commencé ses activités le 12 Octobre 2010. Depuis, 88 séances ainsi qu'une sortie à ORPIERRE totalisent 185 heures, dont 127 h encadrées par des moniteurs Brevet d'Etat, de présence au gymnase soit un peu plus de 2000 heures d'escalade, à raison d'une moyenne de 11 pratiquants par séance.



L'effectif est de 37 licenciés FFME, 10 licenciés du centre de la Chrysalide et une dizaine de pratiquants occasionnels. En tout, près de 90 personnes sont venues au moins une fois.

Le début tardif des activités a limité l'inscription des jeunes qui se sont inscrits dans d'autres disciplines début septembre, ce qui ne sera pas le cas l'an prochain.

La plupart des adhérents de cette année ont marqué leur envie de revenir pour la prochaine saison. La saison 2011 / 2012 devrait donc voir autant sinon plus d'adhérents. Concernant le sport adapté, les cours commenceront le 27 Septembre. La Chrysalide sera présente avec 7 à 10 adhérents et le centre de La Source à Gap se dit intéressé. Reste à boucler le budget correspondant au coût du moniteur BE. Une petite compétition entre les 2 ou 3 clubs de sport adapté de la région serait bienvenue mais dépendra de la possibilité d'avoir un créneau disponible. Du côté des jeunes, deux membres du club ont fait un stage d'escalade en Corse cet été. Nous prévoyons d'inscrire certains jeunes à des compétitions départementales cette année. En plus des séances sur le mur, nous allons faire une ou deux sorties à Orpierre en falaise. Côté matériel, nous avons changé toutes les cordes et l'achat des tapis en partenariat avec le CG05, la mairie de Tallard et le collège devrait se concrétiser.

Mardi et Jeudi de 18h30 à 20h30 et samedi de 9h00 à 11h00 en présence du BE pour les cours enfants. Le mardi, à compter du 27 Septembre, présence du BE pour les cours sport adapté.

Le Grigri :

www.escalade-grigri-tallard.fr

AS FOOT

Le retour du club de foot tallardien s'est bien déroulé, avec un maintien dans la 1^{er} division de District, avec un classement en milieu de tableau la saison dernière. Avec l'arrivée de



nombreux jeunes venus renforcer l'effectif de cette formation, l'objectif de cette année est double :

Construire un groupe formé principalement de jeunes tallardiens, afin de disposer d'une équipe capable d'évoluer dans la durée et d'obtenir des résultats ;

Permettre à des licenciés du club d'accéder à des formations leur permettant, d'accueillir, entraîner et former les enfants à partir de 6 ans.

La pérennisation d'un club de foot et son développement passe en effet par la construction d'une base de jeunes formés au sein du club et capable d'assurer la relève des grands.

Saluons au passage l'arrivée d'un nouveau trésorier en la personne de Jérôme BOREL, au côté de la secrétaire Mlle Florence Cousin, du vice-président Céryle Mallet et du président Francko Cortese !!!!

AS Foot :

06 68 72 58 86 / 06 74 20 51 15

Terminons ce tour d'horizon des nouveaux clubs sportifs avec les bons résultats du **SPORTING CLUB JOGA FUTSAL**, qui pour sa première saison réalise le doublé Champion de District et vainqueur de la Coupe des Alpes, en 8 ans de création de ce district 04-05. Notons également le plus gros score réalisé cette saison avec 37 buts inscrits lors d'un match de championnat. L'objectif de cette nouvelle saison est de remporter le championnat et d'aller le plus loin possible dans la coupe des Alpes.

Sporting club joga futsal :

www.scjofutsal-tallard.footeo.com

un peu d'histoire

avec Lise, chargée du patrimoine à la mairie

Visite guidée du Village... 1^{ère} partie



Tallard est cité pour la première fois dans les textes du VIII^e siècle. Le mot Tallard signifiait alors « Terres Hautes », et pour cause : jusqu'au Xe siècle, la vallée et sous l'influence des Sarazins, installées en bord de Durance pour les besoins du commerce. Faisant régner la terreur auprès de la population locale, celle-ci décide d'édifier le village tout en haut de la colline qui domine Lettret. C'est pour cela que ce lieu est aujourd'hui encore appelé « Ville Vieille ». A partir du Xe siècle, les Princes d'Orange deviennent propriétaires des terres de Tallard. Ils sont présents pour prélever les impôts, mais aussi pour protéger la population. Ils font alors construire une tour en bois au niveau de l'emplacement actuel du château. Cette Tour de surveillance servira de refuge en cas d'attaque. Les tallardiens se trouvent alors un peu loin de cette tour et décident de s'en rapprocher. Ils vont alors créer leur village au pied de la butte sur laquelle se dresse la tour. C'est ainsi qu'est né le village médiéval d'aujourd'hui.

Pour plus de protection, les princes d'orange, aidés des tallardiens, vont créer des remparts autour du village, lequel se trouve sur l'axe d'échange entre la Provence et l'Italie, lieux de transit de beaucoup de commerçants, mais également de nombreux brigands et voleurs. Ces murs épais de 1m50 et

défendus de profondes douves vont encercler le village, qui reste accessible grâce à 5 portes : Porte Belle, Porte Ville, Porte Chevalerie, Porte Mollines et Porte Durance.

Le village se trouve alors bien protégé du côté des habitations, tandis que de l'autre, la Durance qui coulait à l'époque au pied de la falaise faisait office d'un rempart naturel infranchissable...les tallardiens devaient cependant se rendre quotidiennement de l'autre côté de la Durance, afin d'accéder aux bonnes terres cultivables, aujourd'hui connues sous le nom de Boulangeons, du fait des cultures de blé qui s'y développaient à l'époque. On empruntait donc la « barque », bac à traîlle qui permettait de rallier les 2 rives en quelques instants, jusqu'en 1860, date de la construction du 1^{er} pont. La rivière sera ensuite détournée à la révolution française grâce à une digue, laissant place à une terre riche au pied de la falaise : les conquêtes, aujourd'hui appelés les jardins. Ces terres limoneuses limiteront l'impact des famines sur la population tallardienne.

Les princes d'orange vont rester jusqu'en 1215, date à laquelle la veuve du prince Tiburge cède les terres aux Chevaliers de st Jean de Jérusalem.

Appelés aussi les hospitaliers, c'est un ordre à la fois militaire et religieux ayant à cœur de remplir un rôle de charité. On est alors en pleine période des croisades, de nombreux pèlerins qui transitent par Tallard se trouvent sur le passage du chemin de st Jacques de Compostelle ; les chevaliers vont alors créer la maison de l'aumône, qui sera tenue par des chanoines et qui accueillera les nombreux pèlerins de l'époque. Les chevaliers habitent une maison de village située juste en dehors des remparts, afin de bien protéger la population. Mais le grand Maître des chevaliers va commencer à créer un petit castelet au niveau du château actuel, qui fera office de chapelle privée. Ce sera le premier édifice d'une longue série aboutissant à la construction du château de Tallard.

Bien vivre ensemble

Tri sélectif : Nous vous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées exclusivement dans les containers de couleur marron.

Il est strictement interdit de déposer des encombrants (cartons, matelas, meubles...) sur le site des points de tri sélectif.

Nos amis les animaux : Les chiens sont les bienvenus dans le village mais leurs maîtres sont tenus de respecter les règles d'hygiène et de ramasser les excréments de leur animal laissés sur la voie publique.

Quant aux chats il est rappelé aux propriétaires qu'ils sont tenus de les faire identifier et qu'il est fortement conseillé de faire stériliser les femelles afin de limiter le nombre de portées.

Respect des règles de stationnement : nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner dans les rues du centre historique, en dehors des emplacements prévus à cet effet. Eu égard à leur étroitesse, le seul fait de laisser stationner un véhicules dans ces rues risque notamment d'entraver et d'interdire le passage des véhicules de secours qui pourraient être amenés à effectuer une intervention.

Aussi, dans le souci de préserver la sécurité de nos concitoyens, les services de la commune veilleront au strict respect de cette interdiction, si besoins, au moyen de l'établissement de procès verbaux. Notre sécurité commune est en jeu, nous comptons sur vous pour faire preuve de civisme.

Le Rendez-vous du trimestre

don de sang : mobilisons nous !

Avec plus de 3 millions de prélèvements réalisés en 2010, les Français se sont montrés généreux. Cependant seuls 1.64 million de donneurs se sont présentés l'année dernière, contre 1.68 en 2009, soit une diminution de 2.7%. Mais si le nombre de donneurs diminue, la fidélisation augmente. L'EFS a ainsi enregistré 1.85 don par donneur en 2010, contre 1.81 en 2009. 2 dons par an et par donneur permettraient d'éviter les tensions sur l'approvisionnement.

Pour cette rentrée 2011, nous avons besoin de vous ! Les besoins sont importants pour les groupes sanguins O, A, B quelque soit votre rhésus. Nous sommes actuellement très proches du stock minimum garantissant la sécurité transfusionnelle de notre région. L'Établissement Français du Sang Alpes-Méditerranée encourage donc chaque donneur potentiel à se déplacer sur l'une des nombreuses collectes organisées dans nos régions PACA et Corse. Pour

connaître les différents lieux de collecte, et tout savoir sur le don de sang, vous pouvez consulter le site www.e-donneur.com ou appeler le numéro azur 0 810 810 109

Les prochaines collectes sur la commune de Tallard :

**Mardi 25 octobre 2011,
de 7h30 à 12h30**

Salle Polyvalente de la Mairie

**Mardi 20 décembre 2011,
de 7h30 à 12h30**

Salle Polyvalente de la Mairie

**Venez nombreux,
votre sang fait la différence !**

Afin de soutenir l'EFS dans sa mission de collecte des dons de sang et de plasma sur notre département, l'Association Des Maires des Hautes-Alpes, représentée par son Président,



Jean-Michel ARNAUD, signera très prochainement une convention de partenariat avec l'EFS et l'Union départementale pour le don de sang bénévole des Hautes-Alpes.

Le don de sang – Chiffres clés

- 98% des Français pensent que le don de sang permet de sauver des vies, seuls 4% de la population en âge de donner donne son sang (CRE-DOC 2007).
- 1 million de malades soignés chaque année grâce au don de sang.
- 10 000 dons nécessaires par jour.
- 3 millions de prélèvements en 2010, soit une baisse de 0,3 % par rapport à 2009.
- Les femmes peuvent faire jusqu'à 4 dons de sang total par an, les hommes 6.
- Le délai entre chaque don est de 8 semaines.
- La durée de vie des produits sanguins est limitée : globules rouges 42 jours, plaquettes 5 jours.

pratique

Numéros utiles

MAIRIE	04 92 54 10 14
CAMPING MUNICIPAL	04 92 54 13 31
PISCINE	04 92 54 15 07
URGENCE VEOLIA	08 11 90 07 00
C.C.T.B	04 92 54 16 66
DECHETTERIE	04 92 54 27 29
OFFICE DE TOURISME	04 92 54 04 29
POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
LA SAULCE	04 92 54 20 05
TRESOR PUBLIC	04 92 54 10 49
LA POSTE	04 92 54 08 22
AMBULANCES Alpines	04 92 53 79 79
AMBULANCES La Saulce	0492 54 26 00
CABINET MEDICAL	04 92 54 10 01
CABINETS INFIRMIERES	04 92 54 17 97 06 85 77 94 61 06 07 65 78 96
PHARMACIE	04 92 54 12 92
MAISON MEDICALE	
DE GARDE	04 92 52 28 15
VETERINAIRE	04 92 54 06 77
PERMANENCE ADMR	04 92 46 10 37
URGENCE GAZ NATUREL	08 00 47 33 33
Raccordement Gaz naturel	08 10 22 40 00
Gaz de France Dolce Vita	09 69 32 43 24

état-civil

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- M. ROLLAND Ferdinand le 22/04
- Mme MANCHON Paule, née MANGINI le 04/05
- M. VACHER Roland le 18/05
- Mme CROS Margueritte, née JACQUEMOT le 29/05
- Mme EYSSAUTIER Jeannine née LAZERGES le 7/07
- Mme BESSUEILLE Geneviève, née ORCIERE, le 16/07
- M. Maurel Emile le 6/08
- Mme MARCILLY Jeanine le 16/08

NAISSANCES :

- TREMOUILLERE Inès le 22/04
- LAVILLE Giulia le 10/05
- DUBOIS Léo le 2/07
- MULLOT OOSTERS Brian le 30/07
- CHAILLOL Alexandre le 5/08
- CANTERA Etrick le 8/08

ILS SE SONT UNIS :

- BATA Axelle et CANTERA Johan le 29/04
- REYNAUD Estelle et WARSAGE Sébastien le 21/05
- MALLET Lucie et GUILLOTIN Alban le 4/06
- LEPOT Sylvie et DUFRESNE Mickael le 18/06
- ALLEMAND Aline et BLANCHARD Thibault le 25/06
- ROQUET Charlotte et FALOYA Thomas le 16/07
- VILLANI Flora et GUESDON Sébastien le 20/08

voilà votre commune vous informe

**Votre maire Jean-Michel ARNAUD vous reçoit tous les jours sur RDV.
Prise de contact par téléphone auprès de Fabienne AMAR au 04.92.54.15.41.**

Message de la direction générale des finances publiques : pour le prélèvement de vos taxes foncières et de votre taxe d'habitation optez pour le prélèvement à l'échéance, la mensualisation ou le paiement direct en ligne. Pour toutes informations complémentaires adressez-vous à votre centre des finances publiques (Trésorerie) dont les coordonnées figurent sur votre avis d'imposition, ou connectez-vous sur Internet sur le site www.impots.gouv.fr

Vous aurez 18 ans avant le 29 février 2012, vous avez déménagé récemment, vous ne figurez pas sur les listes électorales de Tallard. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2012 pour venir vous inscrire en Mairie afin de figurer sur les listes électorales de votre commune.

parole donnée à ...

Danièle ROBERT et Lucille SIMONELLI,

membres du CCAS de Tallard, nous présentent les nouveaux services mis en place suite aux résultats de l'enquête réalisée au printemps.

Mesdames,

Après avoir modifié le mode de gestion du service de portage des repas à domicile, le CCAS a travaillé à la mise en place d'un nouveau service d'aide aux courses. **Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Sur proposition de Jean-Michel ARNAUD, Président du C.C.A.S. et de ses membres, une enquête a été réalisée auprès de nos aînés âgés de plus de 70 ans.

Au regard des résultats du questionnaire, il ressort plusieurs pistes à exploiter, notamment l'aide aux déplacements avec 50% des personnes qui souhaitent bénéficier d'un service de courses sur GAP.

Concrètement et en quelques mots, comment fonctionnera le service ?

Dans un 1er temps, le C.C.A.S. prévoit la mise en route de ce service de courses dans une grande surface de GAP, une fois par mois, le 3ème mercredi du mois.

Avec quels moyens humains, matériels et financiers ce nouveau service va-t-il fonctionner ?

Le transport sera effectué en car, le mercredi après-midi de 14 h à 17 h, retour sur Tallard. Des bénévoles-accompagnateurs seront présents pour aider nos aînés lors des déplacements.

Le C.C.A.S. participera au financement du transport, une somme a été budgétisée. Une contribution de 2€ par sortie sera demandée aux participants.

Nous avons également prévu au budget une somme pour l'achat de caddies, si cela est nécessaire.

A qui s'adresse ce service, et comment va-t-il fonctionner ?

Ce service s'adressera particulièrement aux personnes sans moyen de locomotion ou avec des difficultés de mobilité. Il leur permettra également de sortir de leur environnement quotidien. Une fiche d'inscription a été envoyée début septembre aux personnes qui ont répondu positivement à notre enquête pour les sorties de novembre et décembre 2011. Les inscriptions doivent être faites avant le 31 octobre 2011.

L'organisation de ce service est-elle figée ou des évolutions et adaptations sont-elles envisageables ?

Dans un premier temps, fonctionnera un test sur les mois de novembre et décembre 2011 à raison d'une sortie par mois. Selon les demandes, il est envisagé de procéder à un réajustement à partir de janvier 2012.

Revenons sur le service de portage des repas à domicile. Quel bilan faites-vous du nouveau mode de gestion de service ?

Depuis le 2 novembre 2010, les repas sont confectionnés par le Centre Médical « LA DURANCE ». Le nombre de personnes qui bénéficient de ce service est de 12 à 15 par jour. Le portage des repas est effectué par le personnel technique de la Mairie suivant un itinéraire précis en raison des conditions sanitaires s'appliquant au service. La livraison du repas est effectuée en liaison chaude au moyen d'une valisette isotherme. Ces valisettes de transport assurent une sécurité sanitaire durant deux heures. Les valisettes sont propriété du C.C.A.S. mais il revient au bénéficiaire d'en assurer la bonne conservation. Début septembre 2011, une enquête de satisfaction a été remise à chaque personne qui bénéficie de ce service concernant plusieurs points : la qualité des repas, la diversité des menus, la quantité, la température, la présentation et les horaires de livraison. Le Président et les membres du C.C.A.S. souhaitent développer des services toujours mieux adaptés aux besoins de nos aînés afin de les accompagner dans leur vie quotidienne.

dernière minute...

Bienvenue aux nouvelles entreprises tallardiennes :

- Les Ambulances Alpines, 8 rue du Barry, 04 92 53 79 79
- Le Bar de la Mairie : Bienvenue à Aurélie Rossi la nouvelle gérante
- G1 aviation, spécialisé dans l'ULM utilitaire et de loisirs (aérodrome), 06 75 93 76 05
- Entreprise PMH, Christian Morel sur l'aérodrome, spécialiste radio-électricité des Aéronefs, 06 87 03 17 59
- Auto-école Michel qui ouvrira prochainement 1, av. du 11 novembre, à côté du bar de la mairie...
- Centre Equestre Poney-club EQUIT TALLARD, Alexandra KNISY vous attend au 06.62.72.11.84
- Le Snack Kebab chez Tibi, 6 rue du Barry, Debard Sandrine et Chetibi Faissol, 07 87 23 08 30

